

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Primedi 11 Messidor, an V.

(Jeudi 29 Juin 1797).

Pressant besoin de la paix en Espagne. — Fermentation à Pise, où un soldat français a été tué. — Insulte faite à des matelots français par des grenadiers toscans. — Excess commis à Cologne par quelques soldats de la garnison de cette ville. — Amnistie accordée par le gouvernement de Berne pour tous les délits révolutionnaires. — Meurtres atroces commis dans les environs de Blois. — Dialogue sur la modération du jour.

Les souscripteurs qui ne veulent point éprouver d'interruption dans l'expédition des NOUVELLES POLITIQUES, sont instamment priés de renouveler leur abonnement un peu avant l'expiration, et de s'adresser directement au bureau, rue des Moulins, n°. 500. Les voies intermédiaires entraînent nécessairement des lenteurs, et peuvent occasionner des méprises désagréables aux abonnés.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ESPAGNE.

De Cadix, le 29 mai.

De toutes les puissances belligérantes, l'Espagne est celle qui paroît avoir le plus pressant besoin de la paix. Depuis près de cinq ans, ses pertes n'ont cessé de se multiplier d'une manière effrayante. D'abord unie à la coalition, elle n'obtint d'autre avantage que d'entrer avec les Anglais dans Toulon, & de voir brûler une escadre française qui devoit un jour servir à la défendre contre ses perfides amis; l'Espagne fut la première puissance vaincue par les Français: depuis que, plus sage dans sa politique, elle a renoué ses anciennes liaisons avec la France, elle n'en a pas pris plus de courage ni plus de confiance dans ses propres moyens. Au lieu de seconder son allié, elle lui est devenue à charge: quand les Anglais, intimidés par la république, veulent obtenir quelques avantages contre elle, ils vont battre les Espagnols.

ITALIE.

De Pise, le 7 juin.

Il y a ici de la fermentation, depuis qu'on a tué un soldat français qui étoit resté à l'hôpital. On a fait des recherches inutiles pour arrêter les meurtriers. Le gouvernement a donné les ordres nécessaires pour renforcer la garnison de cette ville.

A Livourne, des grenadiers toscans ont insulté des ma-

telots français; mais ils ont été arrêtés & punis sévèrement.

Les barbaresques continuent de croiser à la vue du port & de faire des prises.

AUTRICHE.

De Vienne, le 10 juin.

Il paroît décidé qu'après la conclusion de la paix, l'archiduc Charles sera nommé gouverneur-général des royaumes réunis de la Galicie & Lodomérie, & qu'il occupera à Cracovie le château royal de cette capitale, où résidoit l'ayeul de Jean Sobieski, le libérateur de Vienne. Les habitans de ces provinces desireroient beaucoup l'exécution de ce projet.

ALLEMAGNE.

De Cologne le 17 juin.

Les troupes françaises, qui sont en quartier ici depuis quelques jours, ont déjà commis plusieurs désordres. Dimanche dernier, les soldats se repandirent dans les cabarets, & y susciterent des rixes très-violentes; le jour suivant, quelques-uns d'entre eux parcoururent les rues le sabre à la main, & assaillirent toutes les personnes qu'ils rencontrèrent: le fils d'un de nos bourgeois fut dangereusement blessé au bras, & une femme reçut un coup à la tête. Le général Wabrin & le commandant de la ville n'ont rien négligé pour faire cesser ces excès & découvrir les coupables. Le premier a fait rassembler toute la garnison sur le Marché-Neuf; & après avoir reproché vivement aux soldats l'indignité de leur conduite, il a déclaré que le premier qui se permettroit de maltraiter un habitant seroit fusillé sur-le-champ. Depuis ce moment tout est tranquille.

SUISSE.

De Bâle, le 20 juin.

Le gouvernement de Berne vient de publier une proclamation par laquelle il publie une amnistie générale & entière pour tous les délits révolutionnaires, commis dans les pays soumis à sa domination. Sont exceptés de cette amnistie ceux qui, pendant leur bannissement, ont taché

de renverser la constitution & le gouvernement de leur pays par leurs écrits. Cette exception a eu probablement lieu à l'égard du colonel Laharpe, retiré en France, qui dernièrement encore, dans un écrit pour la défense de sa famille, s'est permis des déclamations injurieuses & violentes contre le gouvernement de son pays. La mémoire du général Laharpe, au contraire, a été formellement réhabilitée par cette proclamation, dans laquelle on lui rend la justice, que depuis sa fuite, en 1791, il a constamment rempli tous les devoirs que la nature même impose à chaque citoyen à l'égard de sa patrie. Ses biens ont été rendus à sa famille. Cet acte de clémence est une nouvelle preuve de la sagesse & de la justice du gouvernement de Berne.

Le conflit de juridiction de notre conseil avec l'envoyé d'Autriche est enfin terminé. Le nommé Witterspach, qui en a été la cause, a enfin obéi aux ordres du gouvernement & a quitté notre territoire.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 23 juin.

Le bill qui met un nouveau droit de timbre sur les papiers de nouvelles, celui qui renouvelle les réglemens de police contre les étrangers, celui qui proroge la suspension des paiemens de la banque en numéraire, & d'autres, ont reçu la sanction royale.

Le conseil de guerre convoqué, à bord du *Neptune*, pour juger Richard Parker, prévenu de mutinerie, a commencé hier l'instruction. Après avoir entendu plusieurs témoins, le tribunal s'est ajourné à aujourd'hui. Nous donnerons les détails de cet intéressant procès.

On écrit de Dublin, que l'esprit de sédition commence à s'apaiser. Un grand nombre de rebelles sont arrêtés; plusieurs ont déjà été condamnés à mort. Plus de 900 personnes, qui s'étoient jointes aux mécontents, sont venues à résipiscence & ont demandé à prêter le serment d'obéissance.

Effets publics.

Annuités à 3 pour 100 consol., 52 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.

H O L L A N D E.

Extrait d'une lettre d'Amsterdam, du 21 juin.

Nous apprenons à l'instant qu'un courrier extraordinaire vient d'apporter l'importante nouvelle que le roi de Prusse consent enfin à reprendre ses relations directes & politiques avec notre gouvernement, & que le baron de Bieffeld sera revêtu d'un caractère public auprès de la république batave.

Cette nouvelle a causé ici une vive joie; les Bataves ne pouvoient rien désirer de plus, puisque la démarche de la Prusse est une vraie reconnaissance, la seule qu'ils dussent même recevoir; car tout autre eût impliqué l'aveu d'une sorte de dépendance à l'égard de cette puissance.

Nous tirons de tout ceci les plus heureux présages pour l'acceptation de notre constitution.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 7 messidor.

L'armée de Sambre & Meuse, commandée par le général Hoche, divisée en six colonnes, vient de faire un mouvement général en arrière, qui indique qu'elle va prendre une nouvelle position plus rapprochée des bords du Rhin.

Le général Championnet a déjà repassé la Lahn en division qui est sous ses ordres; le général Lefebvre se rendra à Limbourg avec une partie de la sienne. Le général Grenier évacuera sous peu le pays de Na. Le quartier-général est actuellement à Giessen, & ne tardera pas à partir, pour venir, à ce que l'on croit, à Neuwied. On ignore si cette marche rétrograde est suite d'arrangemens convenus avec les généraux ennemis ou bien l'effet de la nécessité, l'armée ne pouvant résister dans un pays ruiné. La partie de la rive droite du Rhin, évacuée par les troupes françaises, est en tellement dévastée & épuisée de subsistances, qu'il est possible que ce fût la cause de cette retraite.

On commence à presser avec rigueur sur les deux rives du Rhin le paiement de la contribution de 12 millions de livres imposée dernièrement à cette malheureuse contrée. Quand les armées françaises évacueroient la partie de l'Allemagne qu'elles occupent, ce pays sera tellement ruiné que de long-tems il ne sera pas possible à ses souverains d'en rien retirer.

F R A N C E.

D É P A R T E M E N T D U V A R.

Extrait d'une lettre d'Antibes, du 3 messidor.

On écrit de Gènes que la démocratie s'organise peu à peu dans la république. On a brûlé la chaise curule du doge, & les livres de la noblesse. Le gouvernement provisoire a réformé les trois régimens suisse, allemand & corse, depuis long-tems attachés au service de la république. Ces innovations en font redouter d'autres, & les esprits y sont frappés de terreur. Les arrestations sont au point de commencer, malgré l'amnistie; plusieurs nobles sont menacés, & on craint même pour l'ex-député Brignolé. Ce qui paroît sur-tout étonnant, c'est que le nouvel ordre de choses trouve plus de partisans parmi les anciens nobles, qu'on appelle *del portico vecchio*, que dans le reste de la noblesse. Le consul de la république à Gènes est rappelé.

D É P A R T E M E N T D E L A S E I N E - I N F É R I E U R E.

Du Havre, le 4 messidor.

La violente secousse éprouvée par l'épicerie de Paris consterné les négocians de notre place. Chaque courrier attendu avec impatience, a apporté une liste de nouvelles faillites; & des notes sur les maisons suspectées ont augmenté l'effroi parmi les commerçans. Heureusement le mal s'est arrêté: plus heureusement encore, un calme de deux mois a diminué les achats; les échéances sont expirées; en un mot le Havre en sera quitte pour la peur; les maisons de commerce auront fait peu ou point de sacrifices, & leur crédit en recevra un nouveau lustre. On attribue ces désordres à deux causes, la crise politique & l'agiotage.

D É P A R T E M E N T D' I N D R E E T L O I R E.

De Tours, le 6 messidor.

Un brigand, nommé *Robillard*, s'est introduit, il y a quelques jours, chez un vigneron très-charitable du village de Vineuil, à une lieue & demie de Blois, en lui exposant qu'il étoit malade & sans ressource. L'homme bienfaisant s'empresse de lui donner l'hospitalité, nourriture, linge, &c. Dans la nuit, le scélérat ouvre la

porte à une femme
fauteur & au
ville très-vigilant
l'assassin, qui
L'auteur de ce
où il a été ar
les détails av
C'est un auci
dans la mer
Il a commis
tres depuis la

La légation
gais dans les
vient de part
regu la nouv
lord Malmes

On nous r
heures & de
corps législat
membres act
personnes son
dino, & rev
steurs coups
Quinconces;
a été tué; le
puté de l'ass
balle; plusie

Jamais on
Tout le mor
neste partie d
le reste. Tou
lirrent entre
se déchirent
se raiment
par-tout au
club contre
une révolu
que de finir

Nos diffé
pour modele
parlent de p
de la voulo
plus formid
avec la plus
mieux faire

Qu'avez-
enflammé &
vous lancer
je veux pun
vient de calo
— Non, les
colere pent
sont bonnes
en use, com
vez-vous ré
au milieu d'
ne vous ar
Demain,
j'attaquerai
D'autres P

porte à une troupe de brigands ; il poignarde son bienfaiteur & une malheureuse femme paralitique. Une jeune fille très-vigoureuse s'échappe ; elle est poursuivie par l'assassin, qui lui porte vingt-cinq coups de couteau. L'auteur de cet horrible assassinat s'est réfugié à Blois, où il a été arrêté. Il a avoué son crime & il en raconte les détails avec un sang-froid qui fait frémir d'horreur. C'est un ancien fibustier qui s'est exercé au brigandage dans la mer des Indes ; il est des environs de Chartres. Il a commis impunément beaucoup de vols & de meurtres depuis la révolution, dans la ci-devant Normandie.

De Paris, le 10 messidor.

La légation chargée de représenter le gouvernement français dans les conférences qui doivent avoir lieu à Lille, vient de partir pour cette ville, d'où l'on n'a pas encore reçu la nouvelle de l'arrivée, qui doit être prochaine, du lord Malmesbury.

On nous mande d'Evreux que le 5 de ce mois, à neuf heures & demie du soir, le citoyen Lecerf, député du corps législatif actuel, du département de l'Eure, les membres actuels de ce département, & quelques autres personnes sortans du château de Navarre, où ils avoient dîné, & revenant à Evreux, ont été atteints de plusieurs coups de fusils dans une promenade appelée les Quinceones ; le citoyen Goufert, membre du département, a été tué ; le citoyen Langlois, son collègue, ancien député de l'Assemblée législative, a eu le bras percé d'une balle ; plusieurs autres ont été légèrement blessés.

De la modération du jour.

Jamais on n'a tant parlé de modération qu'aujourd'hui. Tout le monde est modéré ; chacun ne tient plus qu'à une partie de ses vœux, & veut bien différer ou sacrifier le reste. Tout en parlant de modération, les législateurs se livrent entre eux des combats assez vifs ; plusieurs écrivains se déchirent très-régulièrement ; les querelles de religion se raniment avec plus de ferveur que jamais. On élève par-tout autel contre autel ; & ce qui est encore pis, club contre club. On croiroit à de tels symptômes voir une révolution qui commence : cependant on ne parle que de finir la révolution.

Nos différens partis semblent prendre en ce moment pour modèle la conduite des puissances de l'Europe qui parlent de paix, veulent la paix & sont bien bien forcées de la vouloir, & qui cependant font les armemens les plus formidables, se menacent de tous les fléaux, traitent avec la plus grande rigueur leurs prisonniers, le tout pour mieux faire comprendre leurs dispositions pacifiques.

Qu'avez-vous, sévère Tertullien ? pourquoi ce front enflammé & tout cet appareil de combat ? sûr qui allez-vous lancer vos foudres ? Ce n'est rien, nous répond-il ; je veux punir un nouvel attentat de la philosophie. On vient de calomnier... — Quoi ! la religion & ses ministres ? — Non, les cloches. — Prenez garde, Tertullien, tant de colere peut être disproportionnée à son objet. Les cloches sont bonnes, sans doute, mais il n'est pas mauvais qu'on en use, comme aujourd'hui, avec un peu de discrétion. Pouvez-vous répondre que si leur bruit venoit vous troubler au milieu d'une période on d'un mouvement éloquent, il ne vous arrivât à vous-même de maudire les cloches ?

Demain, ajoute-t-il, je traiterai un objet plus sérieux ; j'attaquerai de front tous les enfans de la montagne. — D'autres l'ont déjà fait ; mais nul ne peut mieux que

vous, rappeler à la postérité des crimes qui doivent être son épouvante. — Oh ! j'ai à dire sur eux des choses nouvelles ; je laisse à d'autres les tableaux vulgaires. — Que nous apprendrez-vous donc ? — Qu'ils sont philosophes ; car philosophe veut dire *ignorant et stupide*. — Voilà effectivement des choses nouvelles.

Je quitte Tertullien, & j'aperçois un homme que je sais être plus modéré. Où courez-vous, lui dis-je, avec tant d'empressement ? — Ne me retardez pas, répond-il, je vais au nouveau club ? — Qu'entends-je ? vous, studieux observateur de la nature ; vous, modeste sage, ennemi de toutes les factions, vous allez au club ? — Il le faut bien ; ne voyez-vous pas une nouvelle révolution qui se prépare en sens inverse de celle que nous finissons ? Quand tout se réunit pour l'attaque, il faut bien se réunir pour la défense. — Nommez-moi du moins vos associés. (Il me les nomme). Voilà bien quelques noms qui me rassurent, mais en voilà beaucoup d'autres qui m'effrayent, & qui doivent être étonnés de se trouver joints au vôtre. Je vois que votre imagination exagère à la fois le danger & se trompe sur le remède. L'opinion publique ne s'empporte aujourd'hui que parce qu'elle est frappée d'une grande & légitime terreur, celle des jacobins. Si vous nous rappelez leur origine, nous nous rappellerons leur tyrannie. Le peuple aime à trouver une cause dans ses souffrances, lors même qu'il n'en existe d'autres que la nécessité ; il vous accusera. Vous ne pourrez devenir puissans qu'en imprimant beaucoup de terreur, & vous en ressentirez encore davantage ; vous deviendrez inquiets & soupçonneux. Demain vous ouvrirez vos portes au crime qui se dira repentant ; chaque jour vos faibles mains ôteront une des barrières dont vous vous croirez entourés aujourd'hui. Votre titre sera constitutionnel, votre direction sera révolutionnaire. Vous affaiblirez le gouvernement même de tout le secours que vous lui prêterez ; il aimera mieux vous écouter que l'opinion publique ; il s'obstinera dans des fautes, qu'il peut aisément réparer. — Vous ne me dites rien que je ne me sois dit à moi-même. Mais il ne s'agit que d'opposer un contre-poids momentané à une opinion qui, par ses continuelles imprudences, nous porte vers une nouvelle révolution.

Dans ce moment, notre entretien fut interrompu par le fracas d'une multitude qui nous environnoit de toutes parts. Jamais on n'avoit vu tant d'empressement. Tout respiroit un air de fête. On n'entendoit parler que d'*Idalie*, que d'*Elysée*, que de *Tivoli*. Eh bien ! dis-je à mon compagnon, que pensez-vous maintenant du mouvement révolutionnaire qui nous menace, & de tous les complots qui se trament ? Frémissez le jour où on s'occupera plus de votre club que de Tivoli.

LACRÉTELLE le jeune.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.
Présidence du citoyen HENRI LARIVIERE.

Suite de la séance du 9 messidor.

Vanvilliers réfute tour-à-tour toutes les objections faites précédemment par les adversaires du projet. On a prétendu qu'on vouloit ôter au directoire les moyens de faire la guerre. A-t-on donc oublié que la loi du 22 vendémiaire au 5 accorde la priorité du paiement aux dépenses relatives aux troupes de terre & de mer, & au service des hôpitaux ?

On parle d'un parti de l'opposition qui s'élève ici contre le gouvernement. Je m'étonne de la patience du conseil à entendre d'aussi vagues déclamations ; mais je m'en étonnerois plus encore, s'il laissoit créer un danger réel, en souffrant plus long-temps qu'on lui présentât des fantômes.

J'aime aussi ma patrie, & c'est parce que je l'aime que je veux la paix. Je sais aussi que le moyen d'avoir la paix est de se préparer à la guerre. Eh bien ! le service de la guerre ne manquera point, puisque la loi du 22 vendémiaire y a pourvu. Mais les fournisseurs..... Voilà le mot, voilà l'épouvantail. Eh bien ! le projet ne les écarte point ; il les appelle à être payés tour-à-tour & à leur assurer des gains moins énormes, mais plus sûrs.

Pour le prouver, l'orateur cite qu'en frimaire, an 4, ayant été chargé des approvisionnemens de Paris, il trouva des marchés passés à 160 liv. le sac : on sait dans quelle pénurie étoit Paris, & combien les fournisseurs étoient peu exacts dans leurs engagements.

Vauvilliers fit un arriéré de ces fournitures, contracta avec de nouveaux fournisseurs à 55 liv. le sac, ramena l'abondance au point que depuis cette époque nulle crainte n'a plus été permise. Les anciens fournisseurs, prétendus victimes de l'arriéré, se présentèrent aussi malgré l'excès de rabais : ce que firent ces fournisseurs, ceux d'aujourd'hui le feront encore.

En conséquence, l'orateur vote pour le projet.

Divers amendemens sont proposés ; le conseil en ordonne le renvoi à la commission pour les fonder dans le projet.

Séance du 10 messidor.

Le directoire annonce au conseil, par un message, que le citoyen Gaudin a refusé sa nomination à la place de commissaire de la trésorerie.

Philippe-Delleville observe qu'il est instant de s'occuper de la nomination d'un cinquième commissaire de la trésorerie. Il pense aussi qu'il est tems de prononcer sur les dénonciations qui ont été faites contre les commissaires de la trésorerie, afin de faire cesser l'état de suspicion sous lequel gémissent ces citoyens.

Thibaudeau. — Le conseil est maintenant en état de fixer son opinion sur la dénonciation qui a été faite contre les commissaires de la trésorerie par Camus, Defermond & moi. D'un côté les commissaires ont fait distribuer un mémoire justificatif, de l'autre côté le ministre des finances, qui s'est cru inculpé, a également fait imprimer un mémoire dans lequel il expose sa conduite. Dans cet état de choses, il me semble que le conseil doit fixer un jour pour s'occuper de cette affaire.

Un membre demande que la discussion sur cet objet soit fixée à quartidi. — Adopté.

Demain le conseil s'occupera de la nomination d'un cinquième commissaire de la trésorerie.

Les habitans de cent dix communes, professant la religion catholique, apostolique et romaine, demandent le rappel de leurs ministres. — Renvoyé à la commission existante.

Organe des commissions des finances & des dépenses, Rouzet fait un rapport sur la pétition de l'administration centrale du département de la Seine, relative à la commission des contributions directes de Paris. Cette commission, dit le rapporteur, réunit les fonctions que la

constitution attribue aux seules administrations centrales & municipales. Cependant celle-ci prétendoit n'être point inconstitutionnelle, parce que la constitution veut que dans les grandes communes il y ait un bureau central chargé de l'administration des objets indivisibles, d'où il suivroit que la commission peut être considérée comme une section du bureau central de Paris chargé de l'assise de l'impôt & de sa perception.

Ces observations n'ont point paru concluantes à la commission, qui a persisté à croire que cette administration étoit contraire à la constitution. En conséquence, elle propose de la supprimer, à dater du 1^{er} vendémiaire prochain, & qu'à cette époque, elle fera à l'administration centrale, la remise des rôles & de tous les papiers relatifs à ses travaux ainsi que le compte de sa gestion.

Le conseil ordonne l'impression du rapport & du projet.

Bernard-Lagrange fait un rapport relatif aux fugitifs de Toulon. Il propose de rapporter les lois des 20 fructidor an 3^e & 2 vendémiaire an 4^e, comme aussi de leur appliquer les lois des 22 germinal & 22 prairial, concernant les événemens du 31 mai 1 & 2 juin 1793. — Impression & ajournement.

Gibert-Desmolieres fait lecture de la nouvelle rédaction du projet de résolution renvoyé hier à l'examen de la commission des finances.

On demande à aller aux voix.

Leclerc. — Le projet qu'on vous présente est absolument nouveau ; j'en demande l'impression & l'ajournement 24 heures après la distribution. — Adopté.

Gibert-Desmolieres soumet ensuite à la discussion un projet de résolution sur le mode de paiement des biens nationaux situés dans la Belgique.

Botz combat ce projet & demande la suspension des ventes de biens nationaux dans la Belgique ; il se fonde sur les énormes dilapidations auxquelles ces ventes donnent lieu, & sur le peu de ressources qu'elles procurent au trésor public. Déjà, dit-il, on a aliéné pour 76 millions de ces biens ; consultez le directoire sur les rentrées effectives qui ont été faites au trésor public, & vous en serez étonnés. Il existe dans la Belgique un agiotage infâme sur les biens nationaux. Ces religieux ne soumissionnent pas eux-mêmes les biens de la Belgique, mais ils prêtent leurs noms, & au lieu de valeurs réelles qui devoient rentrer, le trésor national ne reçoit que des bons. Je demande l'ordre du jour sur le projet.

La discussion est ajournée à demain.

ERRATA.

Il y a dans le premier mot de l'article de Bruxelles, imprimé dans la feuille d'hier, une erreur typographique, essentielle à corriger. On y lit, *Les militaires qui arrivent*, &c. Il y avoit sur la copie *Des militaires qui*, &c. Ce qui ne fait tomber que sur quelques militaires le reproche grave que contient cet article.

Traité des délits et des peines, par Beccaria ; traduit de l'italien par André Morellet ; nouvelle édition, corrigée ; précédée d'une correspondance de l'auteur avec le traducteur ; accompagnée de notes de Diderot, & suivie d'une théorie des loix pénales, par Jérôme Bentham, traduite de l'anglais par Saint-Aubin, 1 volume in-8. A Paris, de l'imprimerie du *Journal d'Economie Publique*. Et vend chez Desenne, au Palais Egalité.

SUPPLEMENT N^o. 10.

NO

Duo

Situation crit
Proclamatio
soit verbale
— Arrivée

Les sous
ver d'interr
VELLES PO
de renouve
l'expiration
bureau, ry
intermédiaire
lenteurs, e
désagréable
Prix de l
10 liv. pour

Le ministr
la goutte. On
parle beaucoup
barras. Le pr
ce départemen
barras toujours
d'un emprun
de quatre po
mesure nécess
les anciens p
espérer que l
énormes qu'il
ont tari pres
est toujours
qui a regu de
tivité & les
prévoir enco
tenir la mor
ment avec le

Notre armé
fait encore a
30 mille hon
envoyer. Peu
reils auxiliai
çaises a proc
alliés de la r